



Renouvellement du Label Rapport des Conseillers IDEAS pour le Comité Label

Conseillers bénévoles : Alexia Tye, Jean-Marc Chanliau
Pilote : Jean-Henri Michau

Table des matières

1.	Présentation générale (synthétique, voir rapport du précédent Label)	3
1.1.	Projet associatif :	3
1.2.	Missions sociales :	4
2.	Changements majeurs depuis le dernier Label	5
2.1.	Gouvernance et Richesse humaine.....	5
3.	Évolution du modèle socio-économique depuis le dernier Label	8
3.1.	Ressources financières et emplois des fonds	9
3.2.	Ressources humaines (salariées, bénévoles, mécénat de compétence, VSC...)	10
3.3.	La stratégie d'alliances/partenariats pour développer l'activité	10
4.	Focus sur les processus majeurs	11
4.1.	Mobilisation des parties prenantes internes et externes (cf cartographie et plan d'action)	11
4.2.	Suivi du plan stratégique et démarche RSE	11
4.3.	Maîtrise des risques (cf. cartographie des risques (quels sont les risques majeurs identifiés, comment sont-ils traités ?), dispositif de contrôle interne, surveillance par le comité de vigilance/audit)	12
4.4.	Comité de vigilance/audit : analyse de son rôle et conséquences de la mise en œuvre de ses missions pendant la période de labellisation	13
4.5.	Qualité de l'information financière (annexes des comptes, rapport financier)	13
4.6.	Pilotage de l'activité et évaluation de l'action (tableaux de bord)	14
4.7.	Réflexion/travaux sur la mesure d'impact	14
5w.	Conclusions de l'analyse	15
5.1.	Points forts.....	15
5.2.	Points restant à améliorer	15
5.3.	Graphiques de situation (extrait du fichier des bonnes pratiques)	16
5.4.	Avis général des conseillers à l'issue de l'accompagnement	18

1. Présentation générale (synthétique, voir rapport du précédent Label)

1.1. Projet associatif :

La Fondation Vaincre Alzheimer (FVA) est une fondation reconnue d'utilité publique depuis 2017. FVA a pour ambition à l'horizon 2030, la découverte de traitements validés, la pose d'un diagnostic précoce, précis, rapide et l'identification de stratégies de prévention efficaces.

Depuis ses origines, la Fondation Vaincre Alzheimer collabore avec un **réseau international d'organisations à but non lucratif** qui a pour but :

- La mise en commun d'expertises scientifiques
- Le co-financement de projets de recherche transfrontaliers
- L'organisation d'ateliers de formation des jeunes chercheurs
- L'échange de bonnes pratiques



Allemagne



Pays-Bas



Belgique



USA



Suisse

Forte de cette expertise nationale et internationale, FVA mène trois missions stratégiques « Prévenir, Soigner, Guérir », par ailleurs fil conducteur dans ses outils de communication :

A) Prévenir :

Auprès du grand public, Vaincre Alzheimer mène de nombreuses campagnes de sensibilisation. Son objectif est ainsi de mieux faire comprendre les maladies neurocognitives et leurs méthodes de prévention. Sensibiliser le grand public, les patients et leurs proches aux avancées de la recherche biomédicale est essentiel pour la fondation. Elle souhaite, en effet, changer les regards et susciter l'espoir en informant le public sur les progrès de la recherche médicale. La Fondation mène également une lutte active pour l'information sur un vieillissement en bonne santé (prévention). Elle contribue d'ailleurs à l'éducation à la santé du cerveau dès le plus jeune âge, grâce au site d'information pour les 8-12 ans Alzjunior.org.

B) Soigner :

La Fondation Vaincre Alzheimer s'engage dans la formation des professionnels de santé, au niveau national. En finançant le premier Diplôme interuniversitaire national Maladie Alzheimer et apparentées (DIU MA2), Vaincre Alzheimer souhaite améliorer le diagnostic et la prise en soins des personnes malades. Par ailleurs, Vaincre Alzheimer veut renforcer les interactions entre le personnel soignant, les malades et les chercheurs. Pour cela, Vaincre Alzheimer a créé le Comité de Patients pour la Recherche Clinique, une initiative nationale qui place les malades/aidants au cœur de la recherche clinique. Vaincre Alzheimer travaille également en étroite collaboration avec le réseau national des Centres et consultation mémoires, notamment par le biais de l'annuaire national des essais cliniques sur les

maladies neurocognitives, indispensable pour les malades et leur famille, afin de leur donner la possibilité d'accéder à la recherche clinique et à l'innovation thérapeutique.

C) Guérir :

Chaque année, son comité scientifique international, bénévole et indépendant, procède à une sélection rigoureuse des projets de recherche les plus prometteurs sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. La Fondation Vaincre Alzheimer accompagne plus particulièrement les jeunes chercheurs grâce à des formations et à des subventions adaptées à leurs statut et à leurs besoins. L'organisation développe également la coopération internationale pour optimiser l'efficacité de la recherche, grâce à ses subventions transfrontalières entre 2 pays. Par ailleurs, Vaincre Alzheimer apporte son soutien à la biobanque Neuro-CEB, qui met à disposition des chercheurs des échantillons cérébraux pour développer la recherche sur le cerveau humain, grâce au don de cerveau post-mortem.

1.2. Missions sociales :

La forte croissance des ressources de FVA entre 2021 et 2024 a permis une augmentation du rythme des missions sociales. En 2024, 78,29% des dépenses sont consacrées aux missions sociales ce qui représente une augmentation de 5,83% depuis 2021 et de 11% depuis 2020. Ceci grâce à une meilleure répartition des coûts et de l'allocation de ressources.

EVOLUTION DES DEPENSES SUR 3 ANS

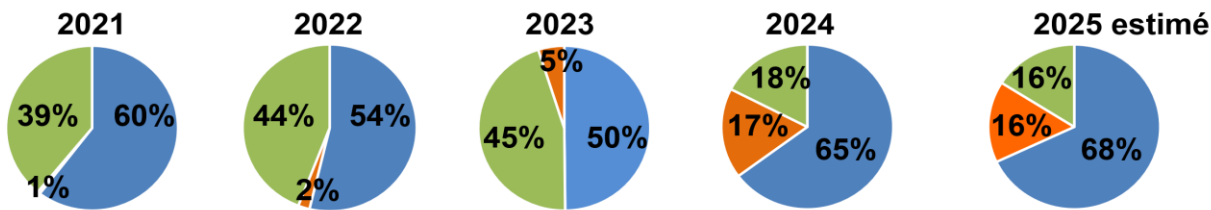
Evolution de nos dépenses 2021-2025:

RATIO DES DEPENSES	2021	2022	2023	2024	2025 estimé
Missions sociales	72,46%	76,36%	72,61%	78,29%	79%
Frais de collecte	19,64%	16,27%	19,7%	14,68%	13%
Frais de fonctionnement	7,9%	7,37%	7,69%	7,03%	8%

- +6,5% dans les missions sociales
- -6,6% de frais de collecte
- +0,1% de frais de fonctionnement

Evolution de nos missions sociales 2021-2025:

2021: Naissance de la mission Soigner (en plus des missions Guérir et Prévenir)



2. Changements majeurs depuis le dernier Label

2.1. Gouvernance et Richesse humaine

A) CA :

Les statuts de la Fondation Vaincre Alzheimer ont été mis à jour en 2025. Le nombre de mandats des membres du conseil d'administration est maintenant limité à deux. Cette limitation ne s'appliquera qu'à l'issue du mandat en cours au jour de l'approbation par décret du Conseil d'Etat.

Le conseil d'administration compte 12 membres répartis en trois collèges. Un administrateur a été remplacé suite à une démission depuis 2021 avec l'aide de Passerelles et Compétences afin d'optimiser la complémentarité des membres du CA. Une réflexion est en cours pour identifier les compétences dont la Fondation a besoin, en vue du futur renouvellement du CA.

B) Comité de vigilance :

Le comité de vigilance supervise les risques et travaille étroitement avec le CA et la direction de la Fondation avec 3 à 5 réunions par an.

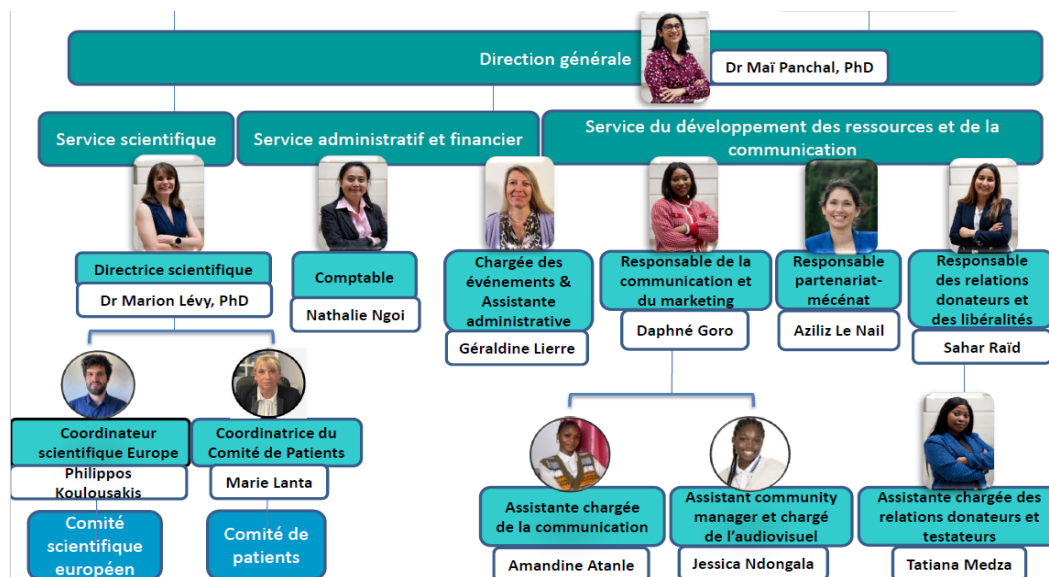
C) Comité scientifique et Comité des Ambassadeurs :

Le comité scientifique international (33 experts) continue d'assurer la rigueur scientifique des choix des nouveaux projets de recherche. Un nouveau comité d'ambassadeurs a été créé et peut être mobilisé en temps utile. La force de FVA c'est de toujours passer par un appel à projet pour éthiquement choisir le meilleur projet en fonction de l'excellence scientifique.

D) Richesse Humaine :

L'équipe de salariée est passée de 7 personnes à 11 personnes entre 2021 et 2024. Les rôles et missions ont été redéfinis afin d'avoir une meilleure spécificité des rôles et fonctions entre autres sur la collecte des dons, la recherche de mécénat et une communication renforcée sur les réseaux sociaux et les différents canaux de communication. L'organisation est maintenant découpée en trois départements :

- Un pôle scientifique
- Un pôle administratif et financier
- Un pôle développement des ressources et de la communication, dont 3 personnes dédiées aux partenariats-mécénats, au marketing-communication, et aux relations donateurs-testateurs.



La comptabilité a été internalisée, via le recrutement d'une comptable unique, ce qui a permis une tenue plus efficace des comptes ainsi que le contrôle de gestion (production de tableaux de bord, prévisions de trésorerie etc). Le Dr. Maï Panchal est devenue directrice générale de la fondation en 2022, par promotion interne. Elle suit personnellement le processus de re-labellisation et assiste à toutes les réunions de suivi, accompagnée de ses équipes.

2.2 Projets nouveaux et communication :

Guérir :

FVA a considérablement renforcé le financement de nouveaux projets de recherche avec une hausse de plus de 40% entre 2021 et 2024.

Par ailleurs FVA publie depuis le dernier label, un rapport annuel français sur l'état de la recherche de la maladie d'Alzheimer. La deuxième édition a été publiée en 2024.

Soigner :

EN 2024, FVA a poursuivi son engagement en faveur de la formation médicale en finançant l'inscription de 40 nouveaux étudiants au diplôme interuniversitaire sur la maladie d'Alzheimer. Depuis 2015 se sont ainsi 342 médecins qui ont été formés grâce au soutien de la fondation.

D'autres nouveaux projets en lien avec la formation des professionnels de santé de la Fondation Vaincre Alzheimer poursuivent leurs développements, notamment l'annuaire national des essais cliniques sur les maladies neurocognitives, élaboré en partenariat avec la Fédération des Centres Mémoire. En 2024, 41 essais cliniques y ont été répertoriés.

Prévenir :

L'année 2024 a été marquée par trois nouvelles grandes campagnes nationales de sensibilisation : #BougeTonCerveau, #QuiVeutGagnerDesNeurones et #HistoireDe.

Parallèlement, la Fondation Vaincre Alzheimer organise annuellement des événements à travers la France, à destination de ses donateurs, mécènes, partenaires et du grand public.

Nouveaux projets innovants depuis 2021 :

On peut citer le projet avec Amazon France. FVA en partenariat avec Amazon teste et développe une application vocale avec Alexa afin d'améliorer la qualité de vie des malades d'Alzheimer et de leurs aidants à domicile.

De même, en 2025 FVA souhaite mettre à disposition des fondations familiales qui n'ont pas les moyens de développer un comité scientifique, son processus rigoureux de sélection de projets de recherche qui est un des atouts de FVA. FVA travaille depuis cette année avec la Fondation Raymond et Suzanne Fischhof. Ce type d'action permet de mieux rendre visible ce qui fait la force de FVA et d'augmenter ses ressources.

FVA a aussi collaboré en partenariat avec la fondation Erié abritée par la Fondation Roi Baudouin pendant la période 2022-2025. La fondation Erié a soutenu un gros projet de recherche clinique sur 4 ans (développement d'une méthode diagnostique pour Alzheimer basée sur l'oculométrie). Cela démontre la capacité de FVA à créer des appels à projets sur mesure pour les mécènes qui souhaitent financer la recherche sur une thématique précise.

Communication :

En dehors de ces nouveaux projets, FVA a aussi considérablement développé sa communication sur les réseaux ainsi que le développement du mécénat et des partenariats depuis 2021 afin de pérenniser son action et développer la marque FVA et à terme devenir la marque de référence concernant la recherche sur Alzheimer.

3. Évolution du modèle socio-économique depuis le dernier Label

2024-2026: LES ENJEUX MAJEURS

OBJECTIFS PRIORITAIRES	2021	2022	2023	2024	2025 ESTIMÉ	Evolution 21-25
Accroître le ratio des dépenses liées aux missions sociales	72,46%	76,36%	72,61%	78,29%	79,00%	+9%
Augmenter notre visibilité dans les médias	10 articles de presse	20 articles de presse	134 articles de presse	182 articles de presse	251 articles de presse	+2410%
Développer le mécénat et le partenariat	131 409 €	904 577 €	157 317 €	70 541 €	280 000 €	+113%
Développer les libéralités	713 576 €	398 180 €	682 942 €	855 363 €	998 443 €	+40%
Développer les grands donateurs	140 000 €			50 000 €	145 000 €	+3,6%
Augmenter les ressources de la fondation	3 095 857 €	3 526 110 €	3 171 066 €	3 389 128 €	3 849 560 €	+24,3%
Consolider les finances en constituant un fonds de réserve de 700 000 €	689 688 €	471 449 €	319 245 €	339 948 €	401 302 €	-41,8%

Janvier 2027: retraite stratégique pour réfléchir au renouvellement du CA (départs prévus en 26 et 29) et affiner les futurs objectifs du nouveau plan stratégique 2027-2029.

13

3.1. Ressources financières et emplois des fonds

Évolution sur 3 années des ressources par nature (Subventions, Dons, Legs, mécénat en nature, ventes, etc.) et de l'emploi de ces ressources

EVOLUTION DES RESSOURCES SUR 3 ANS

NOS RESSOURCES	2021	2022	2023	2024	2025 estimé
Dons manuels	2 143 487 €	2 091 461 €	2 019 259 €	2 052 091 €	2 281 826 €
Legs, donations, A-V	713 576 €	398 180 €	682 942 €	855 363 €	998 443 €
Mécénat	0 €	0 €	64 850 €	15 300 €	30 000 €
Autres produits liés à l'AGP	98 664 €	107 814 €	80 472 €	83 853 €	50 291 €
Partenariat	131 409 €	904 577 €	92 467 €	55 241 €	250 000 €
Autres produits non liés à l'AGP	8 721 €	24 078 €	15 038 €	48 089 €	34 000 0 €
Subventions publiques	0 €	0 €	21 267 €	12 000 €	5 000 0 €
Reprises provisions	0 €	0 €	27 982 €	34 045 €	0 €
Utilisations fonds dédiés	0 €	0 €	166 789 €	233 146 €	200 000 €
TOTAL RESSOURCES	3 095 857 €	3 526 110 €	3 171 066 €	3 389 128 €	3 849 560 €

Ressources 2021-2025: +24,3% en 5 ans

Présentation synthétique

Depuis l'obtention du Label en décembre 2021, soit une période de 4 ans d'activité, la Fondation Vaincre Alzheimer a poursuivi la croissance et la diversification de ses ressources financières, afin de garantir le rehaussement de son impact ainsi que la progression des dépenses en faveur de ses missions stratégiques.

NB les derniers comptes approuvés par le CA de la Fondation sont ceux de l'exercice 2024. Le CA qui se réunira le 23 avril 2026 approuvera les rapports financier et moral de l'exercice 2025. Ainsi, les données financières 2025 citées dans ce Rapport et dans la Présentation powerpoint sont des données d'atterrissage (estimations) et les documents statutaires 2025 ne sont pas disponibles à la date de soumission au Comité Label.

Ressources financières

Toutes les sources de financement ont connu une croissance depuis le Label. A noter particulièrement que le mécénat et les partenariats, au niveau 0 en 2020, a crû fortement entre 2021 et 2025, passant de 1 opération de mécénat à 7 (Fondation Erié, Fondation Fischhof-La Foux, mécénat de l'industrie pharmaceutique (Lilly et Institut Servier) et 4 mécènes entreprise). En valeur, ces financements ont été multipliés par 3,7 pendant cette période. Ces mécènes sont autant français qu'internationaux. Ce résultat exemplaire a été atteint nonobstant l'absence en congé maladie pendant 13 mois du responsable de cette activité.

Les autres ressources, provenant des dons du public, des legs, des subventions publiques, du mécénat en nature, des loyers d'un immeuble de rapport et des produits divers liés aux activités de sensibilisation, ont toutes connu une croissance dynamique entre 2021 et 2025.

L'évolution de l'ensemble des ressources financières est de 24%, passant de 3,096 M€ à 3,849 M€.

Les fonds de réserve étaient inexistantes en 2021. L'objectif d'en constituer a été atteint depuis. Les excédents de trésorerie de la Fondation, à hauteur de 770k€ en fin d'exercice clos 2024, sont investis dans des contrats de capitalisation CNP et Generali.

Emploi des fonds

L'emploi des ressources est conforme au Plan Stratégique de la Fondation. La part la plus importante est consacrée au financement de la recherche médicale. Les actions de sensibilisation du public constituent le 2^e poste de dépenses, avec des activités centrées sur la diffusion de connaissances, la prévention et la communication.

L'efficience des dépenses a évolué positivement. Les frais de levée de fonds, à 19,6% des emplois en 2021, ne représentent désormais que 13%. La part des frais de fonctionnement dans les emplois est resté stable autour de 8%. Ces ratios se situent parmi les meilleurs du secteur associatif. Ce qui a permis à la Fondation de consacrer une part plus importante à ses missions. Ces ratios de gestion se comparent favorablement aux acteurs homologues.

3.2. Ressources humaines (salariées, bénévoles, mécénat de compétence, VSC...)

Outre la croissance des effectifs salariés (passant 7 à 11 depuis l'obtention du Label IDEAS), le nombre de bénévoles a crû de 0 à plus de 1000 personnes, avec la mise en place du comité de patients et l'organisation d'événements sportifs alliant sensibilisation et collecte de fonds. Le volontariat scientifique est resté stable.

En matière d'avancées sociales, la Fondation a mis en place une charte du télétravail et mené un audit RH (via Passerelles et Compétences). Elle a obtenu le label « Great Place To Work[®] ».

3.3. La stratégie d'alliances/partenariats pour développer l'activité

Le secteur associatif concernant la maladie Alzheimer comporte plusieurs acteurs. La Fondation mène une veille concurrentielle active pour asseoir sa position de référent dans son secteur, surtout pour l'excellence médico-scientifique des programmes de recherche financés, où il y a peu d'acteurs en France. Elle maintient un niveau de déontologie exemplaire en matière d'octroi des subventions, prix et bourses via des appels à projets bien encadrés par ses comités scientifiques, avec des contrôles supplémentaires du comité de vigilance. Cette année, la Fondation collabore avec France Alzheimer pour lancer un appel à projets transversal développé conjointement par une équipe de recherche fondamentale et une équipe clinique, avec une enveloppe de 500.000€. La Fondation a ainsi identifié une démarche d'alliance avec une organisation homologue et complémentaire, partageant une gouvernance scientifique conjointe. Par ailleurs, la Fondation est partenaire du Collectif Alzheimer Ensemble, aux côtés de France Alzheimer et Mederic Alzheimer, autour d'un projet commun : relever d'ici à 2030 les défis sociaux, éthiques et économiques dus au vieillissement cognitif. En 2025, la Fondation a également intégré le CASC, le Comité des Acteurs de la Société Civile du Cerveau, créé par la Fondation pour la Recherche sur le Cerveau, qui vise notamment à représenter les diverses

pathologies du cerveau, y compris les maladies rares, dans les débats publics et auprès des décideurs.

4. Focus sur les processus majeurs

Décrire les modalités de mise en œuvre, par qui sont conduits les travaux, les effets sur l'organisation de ces processus

4.1. Mobilisation des parties prenantes internes et externes (cf cartographie et plan d'action)

Une cartographie des parties prenantes a été révisée en 2023 et revue en 2025. La fondation a renforcé le dialogue avec les grands donateurs, mécènes et les partenaires institutionnels. Une personne a été embauché début 2025 afin de renforcer ses liens et de développer les ressources de mécénat et de partenariat. Ceci a commencé à porter ses fruits avec le développement d'un partenariat avec la Fondation Fischhoff-la Foux et 4 mécénats d'entreprise. Les ressources dans ce domaine sont passées de 131K€ à 481 K€ de 2021 à fin 2025.

4.2. Suivi du plan stratégique et démarche RSE

La Fondation tient à jour le suivi de son Plan Stratégique 2024-2026, rapporté régulièrement au CA. Le Plan Stratégique est regroupé en 3 Axes, qui contiennent une liste d'objectifs s'appliquant aux missions clés de la Fondation (Prévenir, Soigner, Guérir).

Un résumé de ce Plan :

AXE STRATEGIQUE 1: Amplifier de manière significative l'impact de nos actions

- augmenter les montants alloués aux missions « **Guérir** » et « **Soigner** »
- créer de nouveaux projets à fort impact financés par des subventions transfrontalières
- maintenir la formation des médecins sur le diagnostic et la prise en charge
- investir dans les jeunes chercheurs
- favoriser l'accès à la recherche clinique pour les patients
- étendre sur tout le territoire des missions « **Prévenir** » visant à sensibiliser davantage de membres du grand public à la prévention de la maladie.

AXE STRATEGIQUE 2: Devenir la marque de référence de la lutte contre Alzheimer

- Devenir le référent scientifique du secteur
- augmenter le plaidoyer auprès des pouvoirs publics et décideurs
- rehausser la notoriété de la Fondation

AXE STRATEGIQUE 3: Assurer la pérennité de nos actions par une solidification et une diversification de notre modèle économique

- augmenter la collecte liée à la générosité du public et la collecte d'autres sources (fonds privés provenant de mécénat et partenariats)
- consolider les ressources humaines et financières
- assurer le maintien de la labélisation IDEAS

Chaque objectif contenu dans ces axes stratégiques est quantifié, afin d'assurer un suivi objectif et mesurable.

Démarche RSE active

La RSE est la raison d'être de la Fondation. Elle la pratique activement par :

- (1) ses missions sociales : via son Comité de patients, les visites de laboratoire et ses nombreuses conférences et campagnes alliant défis sportifs et diffusion de connaissances sur la maladie (Course Solidaire « BougeTonCerveau », « Journée Mémoire et Santé », Quiz « QuiVeutGagnerDesNeurones », etc.), ainsi que les réseaux sociaux, la Fondation touche des centaines de milliers de personnes du grand public, y compris les familles des malades. Elle implique également des jeunes et des enfants en France via son programme de sensibilisation AlzJunior.
- (2) le financement de recherche et la formation des jeunes chercheurs : les missions de la Fondation ont un impact important sur les carrières des jeunes, avec ses subventions de fin de thèse, allocation doctorale, le Prix Jeune Chercheur, les stages de Master 2, les bourses de voyage, et grâce au workshop européen ERAD-AD organisé par la Fondation et son réseau européen pour former les talents de demain.
- (3) la maîtrise des consommations et des pratiques de recyclage comme préconise l'ADEME : pex une seconde vie aux cadeaux des donateurs : dans une logique anti-gaspillage, des stylos initialement destinés aux campagnes de marketing direct (plis non distribués) ont été redistribués à une association partenaire en Tanzanie, pour équiper des écoles locales. Pour les prochaines années, la Fondation cherche à collaborer avec des associations étrangères sur le long terme pour organiser des programmes de recyclage de ses objets (stylos, post-it).

4.3. Maîtrise des risques (cf. cartographie des risques (quels sont les risques majeurs identifiés, comment sont-ils traités ?), dispositif de contrôle interne, surveillance par le comité de vigilance/audit)

Une cartographie complète des risques est tenue à jour en collaboration avec le comité de vigilance. 22 risques ont été identifiés. Cette cartographie a été validée par le CA en mai 2025.

FVA a développé en détail la procédure concernant 4 risques majeurs et documenté en détail la description du risque, les éléments existants des critères du risque, les actions à mener afin de compléter les actions cibles et limiter le risque.

Les 4 risques majeurs avec un sommaire des mesures d'atténuation sont :

- Le risque de détournement de la marque FVA
Ce risque est atténué par une veille constante sur internet et les réseaux sociaux pour détecter et traiter toute utilisation non-autorisée de la marque, la charte graphique ou textes/éléments de communication de la Fondation Vaincre Alzheimer, ainsi qu'une formalisation des conditions d'utilisation de la marque pour chaque partenariat et convention et des recours juridiques pour toute violation de sa propriété intellectuelle (PI). Par ailleurs, la Fondation vient d'intégrer en février 2026 l'association professionnelle France Générosités gouvernée par une charte où les associations/fondations membres s'accordent pour ne pas empiéter sur la marque d'une autre organisation membre.
- Le risque de cyberattaque
Les mesures d'atténuation sont : renforcement des infrastructures de sécurité (serveurs, pare-feux), des chartes internes et la formation des salariés (mails d'hameçonnage, mesures de sécurité pour prévenir la fuite de données via l'utilisation des outils IA, utilisation prudente des applications et logiciels gratuits, etc.) Par ailleurs, des contrôles d'accès segmenté sont mis en place ainsi que des audits de sécurité exigés pour les prestataires.
- Le risque de détournement de fonds

- La FVA respecte les procédures de contrôle interne usuelles, telles la systématisation de la double signature pour les engagements, des délégations de pouvoirs avec des seuils, la séparation des fonctions approbation/comptabilisation/règlement, des contrôles d'accès aux comptes bancaires, la double-authentification, etc. Pour les encaissements de dons, l'ouverture du courrier est faite par 2 personnes sous la surveillance de la direction. Des procédures de signalement en interne existent pour dénoncer toute anomalie. Le comité de vigilance effectue des contrôles de l'application de ces mesures de contrôle interne.
- Le risque de fraude scientifique.
Ce risque est mitigé principalement par un renforcement de vigilance de la FVA vis à vis des chercheurs financés par la Fondation, et également vis-à-vis des membres experts de l'entité européen Conseil consultatif scientifique (CCS), des recours juridiques et pénalités formalisés dans les conventions de financement, et des procédures de gestion de la communication externe pour la protection de la réputation de la Fondation.

4.4. Comité de vigilance/audit : analyse de son rôle et conséquences de la mise en œuvre de ses missions pendant la période de labellisation

Créé en 2021 afin de répondre aux exigences des bonnes pratiques IDEAS, le Comité de vigilance de la Fondation est très actif dans son rôle et rapporte régulièrement au CA les résultats de ses missions de contrôle. Il s'autosaisit pour réaliser tout contrôle qui lui paraîtrait utile.

Depuis l'obtention du Label en décembre 2021, ces missions de suivi ont été réalisées par le comité de vigilance : actions du Plan Stratégique, maîtrise des risques et cartographie (notamment fraude, conflit d'intérêt dans les attributions de subventions de recherche, concurrence déloyale des organisations homologues), politique des placements financiers, outils de mesure d'impact, procédures de remboursement des frais etc.

A titre d'exemple, concernant le contrôle des conflits d'intérêt potentiels dans le financement de la recherche sur l'Alzheimer : Les appels à projets européens (AAP) sont évalués par le Scientific Advisory Board composés de scientifiques français et des partenaires européens (allemands et néerlandais) de la Fondation, en plus d'un expert externe. Pour éviter des conflits d'intérêt entre ces membres et des candidats porteurs de projets, des procédures très strictes sont formalisées et appliquées : European Grant Cycle Procedure, Manuel de Procédures interne de la FVA, méthodologie de classement des projets, PV des décisions d'attribution.... Le Comité de Vigilance a contrôlé la bonne application de ces procédures sur les 3 dernières années (2022-2024) et n'a décelé aucune anomalie ni plainte.

4.5. Qualité de l'information financière (annexes des comptes, rapport financier)

Les comptes sont certifiés annuellement sans réserve. La comptabilité analytique a été renforcé en 2024 pour une meilleure répartition des charges concernant les trois missions de la fondation. Prévenir, Soigner, Guérir. Les rapports financiers ont été améliorés pour une meilleure lisibilité et compréhension durant le processus de suivi IDEAS et avec l'aide du comité de vigilance.

En matière de transparence des informations, de maturité du processus de contrôle interne et de qualité de tenue des données, la Fondation a été saluée par les Commissaires aux Comptes RSM, qui lui a attribué une note « Bonne/Très Bonne » pour la clôture de l'exercice 2024.

4.6. Pilotage de l'activité et évaluation de l'action (tableaux de bord)

Des mesures de contrôle de gestion sont appliquées sur les principales catégories de missions p.ex dépenses de communication et de collecte de fonds, campagnes et événements spécifiques. Toutes les grandes catégories de dépenses sont pilotées contre le budget initial. Par ailleurs, des clés de répartition pour les 3 missions de la Fondation (« Prévenir, Soigner, Guérir ») sont définies et appliquées le maintien d'une comptabilité analytique de base.

La Fondation maintient depuis plusieurs années une base de données d'indicateurs d'impact (nombre de chercheurs soutenus, nombre de personnes du grand public touchées par les campagnes de sensibilisation, etc.). Ces données chiffrées permettent d'ores et déjà de démontrer l'impact positif de ses actions. Désirant structurer une démarche plus formelle, elle a lancé début 2026 une série d'enquêtes auprès des parties prenantes : les malades, professionnels de santé, chercheurs, grand public et entourage familial, donateurs et sympathisants, employés et bénévoles etc. La Fondation a bénéficié des conseils des Conseillers Bénévoles et du comité de vigilance dans ce chantier de mesure d'impact.

4.7. Réflexion/travaux sur la mesure d'impact

EVOLUTION KPI & MESURE D'IMPACT

	2021	2022	2023	2024	2025
Montant alloué à la recherche via l'Appel à Projet commun de Vaincre Alzheimer et de son réseau européen	4 767 279 €	4 825 591 €	5 876 546 €	7 761 668 €	9 361 467 €
Nombre de projets de recherche financés par Vaincre Alzheimer et son réseau européen	37	37	42	49	57
Montant alloué aux projets transfrontaliers financés entre Vaincre Alzheimer et son réseau européen	369 460 €	328 500 €	994 840 €	1 200 000 €	1 200 000 €
Nombre de publications scientifiques internationales issues du don de cerveau pour la recherche	98	103	120	125	137
Nombre de professionnels de santé formés au diagnostic depuis la création du diplôme national eMA2	213	262	302	342	383
Nombre de personnes informées sur les maladies neurocognitives via le site internet de Vaincre Alzheimer	70774	80425	88379	95803	100122

Planning 2026 pour développer de nouvelles mesures de notre impact social :

Lancement d'enquêtes auprès de 3 parties prenantes:

- donateurs & sympathisants en février
- professionnels de santé en mars
- jeunes chercheurs & chercheurs en avril

14

Une nouvelle version du tableau des mesures d'impact a été validé avec le comité de vigilance et les conseillers IDEAS. Ce tableau a pour vocation d'identifier les indicateurs principaux de l'impact de la fondation vis-à-vis de ses différentes parties prenantes et servira de support à la collecte des données et à la communication institutionnelle. Des enquêtes spécifiques vis-à-vis des différentes parties prenantes sont prévues en 2026. Chercheurs, Médecins et grand public.

Le comité de vigilance recommande par la suite une fréquence annuelle d'un questionnaire par an ciblant une partie prenante, afin d'assurer un suivi régulier et pertinent de l'impact. De même, le comité de vigilance recommande d'utiliser les enseignements tirés de ces questionnaires lors de l'élaboration du nouveau plan stratégique, afin de s'assurer que les missions et les actions de la fondation répondent aux attentes des parties prenantes (chercheurs, médecins, grand public, donateurs...)

5. Conclusions de l'analyse

5.1. Points forts

-La gouvernance a été mieux intégrée entre les différents parties (CA, comité de vigilance). Les rapports financiers ainsi que les tableaux de pilotage, ont été mis à jour et améliorés pour une meilleure visibilité et compréhension.

De même, les statuts de la fondation ont été mis à jour en 2025, entre autres avec la limitation du nombre des mandats des membres du CA.

En résumé les points forts qui ont été développés depuis le premier label sont :

- Une gouvernance renforcée
- Des ressources pour financer les projets de recherche en lien avec la mission Guérir en forte croissance.
- Une meilleure maîtrise de la collecte des dons
- Un renforcement des actions en lien avec la mission Prévenir
- Des innovations concernant la mission Soigner tel que le renforcement dans la prise en soins avec l'annuaire des essais cliniques.
- Une restructuration en trois pôles qui commence à porter ses fruits avec l'augmentation des ressources de mécénat et de partenariat
- Un développement et une stratégie de communication digitale et de visibilité afin de renforcer la notoriété de FVA

5.2. Points restant à améliorer

En résumé les points qui restent à développer sont :

- Une meilleure diversification des ressources de FVA avec le développement du mécénat et des partenariats.
- Une formalisation d'une méthodologie d'impact à consolider.
- Une simplification des tableaux de pilotage par parties prenantes
- Un renforcement de la visibilité nationale entre autres auprès du grand public et des grands donateurs.
- Une réflexion stratégique moyen terme de la fondation qui est à développer à l'horizon 5 ans de partenariat ou autres. En effet, les ressources sont limitées entre les différentes associations dans le domaine de la lutte contre Alzheimer et certaines fondations ou associations dans le domaine sont en compétition pour les mêmes ressources (dont par exemple du grand public, mécénat...). Ce dernier point est lié au point précédent concernant le renforcement de la visibilité nationale.

-Une meilleure implication des membres du CA dans le développement de FVA ainsi qu'une définition du rôle et de la complémentarité de chaque membre dans leur mission d'administrateur.

5.3. Graphiques de situation (extrait du fichier des bonnes pratiques)

Situation au moment du renouvellement (graphes des 90 Bonnes Pratiques avant/après)

Les radars comparatifs de la situation au regard des 90 Bonnes Pratiques, fin 2025 vs à la date de l'obtention du Label, se trouvent ci-dessous :

Les indicateurs qui ont été améliorés :

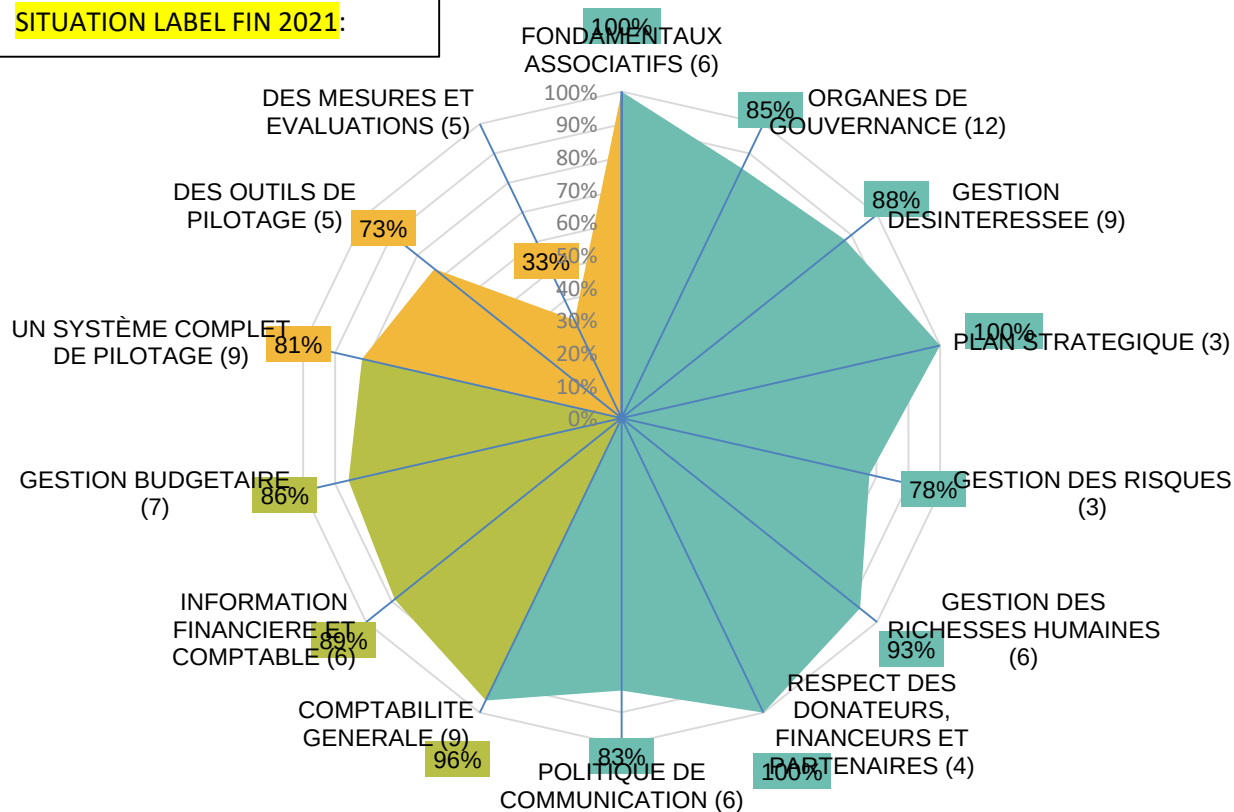
- Outils de pilotage
- Plan Stratégique
- Gestion de risques
- Politique de communication

Les autres indicateurs, qui avaient affiché de bons scorings, ont été maintenus et/ou encore améliorés, même si le scoring n'aura pas changé.

Un sujet en matière de choix comptable mérite d'être soulevé pour BP 60 et 66 (« niveau de finesse des informations financières » et « Une Comptabilité analytique multi-axiale »). La Fondation a choisi, en accord avec les conseils écrits de son cabinet d'expertise comptable, de ne pas amortir l'immobilisation que représente son bureau 164 rue de Vaugirard. La CAC n'a pas émis de commentaire lors de l'audit de chaque exercice. L'immeuble (reçu en legs) était précédemment loué comme un immeuble de rapport et la Fondation l'occupe depuis novembre 2025. La Fondation a pris bien note de réétudier ce choix pour le prochain exercice 2026, conjointement avec l'étude de l'opportunité de réévaluation du bien (récemment estimé autour de 1,8M€ vs la valeur vénale de 1,5M€ inscrite au bilan). La Fondation en fera un résumé de ce point dans l'Annexe des comptes 2025, actuellement en cours de rédaction.

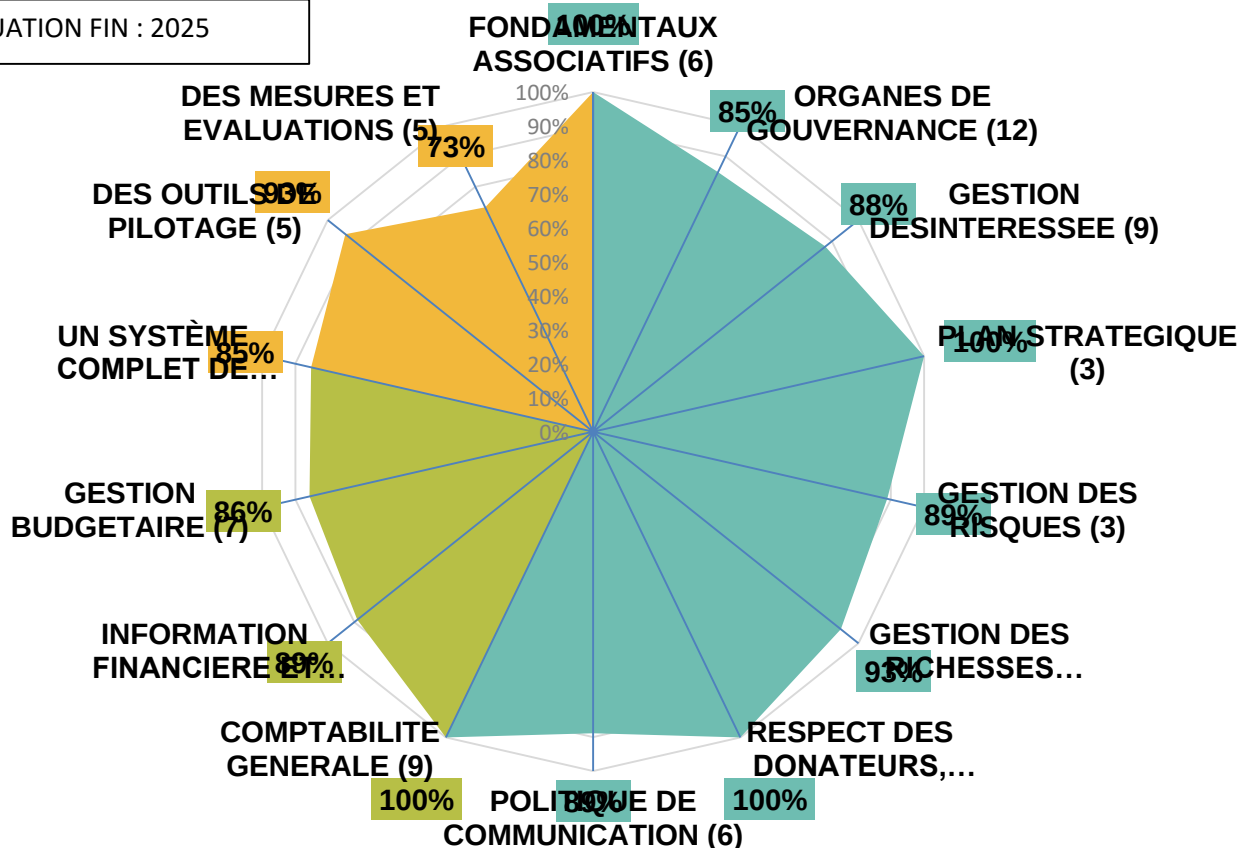
S'il y a un domaine où le progrès est encore au stade « work in progress », ce sont les Bonnes Pratiques 89 et 90 (Pilotage & Evaluation). Des données existent en abondance, mesurant le nombre de bénéficiaires et des montants alloués pour chaque programme/projet, depuis au moins 2014. Tout démontre une croissance forte sans répit. La mesure d'impact est bien avancée (voir Section 4.7 ci-dessus et son tableau des indicateurs mesurés). Le reporting d'impact pour communication externe démarre de manière structurée à partir de 2026 (via des enquêtes structurées, Ibid.).

SITUATION LABEL FIN 2021:



NB: Le nombre de bonnes pratiques pour chaque objectif est indiqué entre ()

SITUATION FIN : 2025



NB: Le nombre de bonnes pratiques pour chaque objectif est indiqué entre ()

5.4. Avis général des conseillers à l'issue de l'accompagnement

La Fondation Vaincre Alzheimer présente des garanties solides en matière de gouvernance, de rigueur scientifique, de transparence financière et d'efficacité. Les éléments recueillis soutiennent pleinement le renouvellement du label IDEAS, e s'inscrit dans la continuité des efforts menés par FVA.

Livrables attendus en fin de phase de renouvellement

1. Rapport de renouvellement des conseillers
2. Fichier des 90 Bonnes Pratiques à jour et partagé avec l'organisme accompagné (n'est pas communiqué au Comité Label)
3. Statuts si modifiés depuis dernier label
4. Projet associatif
5. Plan stratégique
6. Cartographie des parties prenantes
7. Cartographie des risques mise à jour (non-communicé au CL mais travaux décrits dans le rapport des conseillers)
8. Comité d'audit : bilans de fin d'année et/ou comptes-rendus des réunions (non-communicés au CL)
9. Rapports du CAC sur les comptes annuels (incluant CROD et CER si appel à la GP) et Rapport spécial (sauf fondations RUP)
10. Rapport annuel (moral, d'activités et financier)
11. Rapport d'évaluation ou de mesure d'impact
12. Autres (si pertinent) ; Détails comptables reliant Compte de résultat et CROD (format Excel)